

## SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2010

### **Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 7 juin 2010, à 19 heures, à la salle du conseil, 821 rue Principale.**

Sont présents: Renée Vigneault et Guylaine Blondeau, conseillères ainsi que Clermont Tardif, Jean-Claude Gagnon et Gérard Garneau, conseillers formant quorum sous la présidence de Donald Langlois, maire.

Est absent : Bernard Barlow, conseiller.

Est également présente : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière.

#### **Ouverture de la séance**

La séance est ouverte par Donald Langlois, maire.

Il demande à chaque conseiller présent s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour suivant :

#### **ORDRE DU JOUR**

- A) Ouverture de la séance
- B) Adoption de l'ordre du jour
  - Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- C) Adoption des procès-verbaux
- D) Rapport du responsable des loisirs
  - Engagement des moniteurs d'OTJ
  - Piscine et transport pour OTJ
- E) 1<sup>re</sup> période de questions
- Pause
- F) Varia
  - Délégation de sorties
  - Demande de versement du fonds régional à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques
  - Avis de motion : règlement relatif à l'occupation du domaine public de la municipalité de Saint-Ferdinand
  - Invitation des Fêtes du Lac William
  - Mandat à Fréchette LGL « eau Vianney »
  - Ajustement de salaire (D. Michaud)
  - Embauche d'un journalier étudiant
  - Journée de démonstration forestière de l'Érable
  - Registre sur les fausses alarmes
  - Membre du comité consultatif d'urbanisme (ex-Bernierville)
  - Les Jeudis en chansons
  - États financiers de l'OMH
  - Contribution au déficit de l'OMH
  - Demande de Marc Simoneau (CPTAQ)
  - Demande de Michel Mallet (CPTAQ)
  - Demande de Denis Fortier (CPTAQ)
  - Engagement des préposées de la marina
  - Avance de fonds pour la patrouille nautique
  - Nomination d'inspecteurs municipaux (patrouilleurs nautiques)
  - Remplacement du réservoir de mazout au centre municipal
  - Nettoyage et inspection de la conduite d'égout
  - Demande des Loisirs de Vianney
  - Système d'épuration du centre municipal
- G) Rapports de voirie et d'environnement
- H) 2<sup>e</sup> période de questions
- I) Présentation des comptes
- J) Clôture de la séance

2010-06-154

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'adopter l'ordre du jour présenté en

laissant le varia ouvert. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2010-06-155 Intervernion des points à l'ordre du jour**

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Clermont Tardif et résolu d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour au besoin. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2010-06-156 Adoption des procès-verbaux**

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2010 et une copie du procès-verbal de la séance spéciale du 25 mai 2010, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2010 et le procès-verbal de la séance spéciale du 25 mai 2010 tels que présentés. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2010-06-157 Rapport du responsable des loisirs**

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'accepter le rapport d'activités de mai 2010 tel que présenté par Raphaël P. Nadeau, responsable des loisirs. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2010-06-158 Engagement des moniteurs**

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Gérard Garneau et résolu d'engager les moniteurs suivants au taux horaire de 9.50 \$ à compter du 28 juin 2010 pour 7 semaines selon un horaire variant de 3 à 35 heures par semaine : Jessy Breton, Bianka Tanguay, André-Philippe Côté, Sabrina Lambert, Krystelle Martineau Lambert et Samuel Poulin-Vachon. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2010-06-159 Piscine et transport**

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Renée Vigneault et résolu de déboursier les frais d'entrée de 3.50 \$ par enfant pour la baignade de l'OTJ au Domaine Croteau ainsi que le transport par Autobus des Appalaches au coût de 97 \$ plus taxes par voyage (aller-retour) pour se rendre à cette piscine. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 8 personnes présentes à la 1<sup>re</sup> période de questions.

Arrivée de Bernard Barlow à 19h18.

**2010-06-160 Prévisions de sorties**

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Clermont Tardif et résolu d'approuver les prévisions et ratifications des délégations suivantes :

| <u>Noms</u> | <u>Sujet</u>      | <u>Endroits</u> | <u>Date</u> |
|-------------|-------------------|-----------------|-------------|
| S. Tardif   | MRC-CLD Érable    | Plessisville    | 2010-05-10  |
| G. Blondeau | MRC-CLD Érable    | Plessisville    | 2010-05-10  |
| B. Barlow   | MRC-CLD Érable    | Plessisville    | 2010-05-10  |
| G. Garneau  | TARA              | Thetford Mines  | 2010-05-13  |
| C. Tardif   | Prix du bénévolat | Ste-Clotilde    | 2010-06-03  |

|                                |              |            |
|--------------------------------|--------------|------------|
| R. Vigneault Prix du bénévolat | Ste-Clotilde | 2010-06-03 |
| G. Blondeau Prix du bénévolat  | Ste-Clotilde | 2010-06-03 |
| D. Langlois Prix du bénévolat  | Ste-Clotilde | 2010-06-03 |
| B. Barlow Députée              | St-Sylvestre | 2010-06-08 |
| R. Vigneault MADA              | Princeville  | 2010-06-15 |
| S. Tardif MADA                 | Princeville  | 2010-06-15 |

2010-06-161

**Fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques**

Attendu que la MRC de L'Érable a adopté le règlement numéro 297 créant le fonds régional réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques;

Attendu que la MRC de L'Érable a perçu, au cours de l'exercice 2009, des droits payables par les exploitants de carrières et sablières pour des substances visées par le règlement no 297 et susceptibles de transiter par les voies publiques municipales;

Attendu que le règlement no 297 prévoit, par son article 4.1, des critères d'attribution des fonds à être répartis entre les municipalités de la MRC;

Attendu le tableau de répartition du fonds constitué par la MRC de L'Érable;

Attendu que les municipalités de la MRC ont droit d'utiliser les sommes provenant du fonds aux fins prévues par l'article 78.1 de la Loi sur les compétences municipales;

En conséquence, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Bernard Barlow et résolu :

- Que le conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand demande à la MRC de L'Érable le versement d'un montant de 52 222.61 \$, tel que prévu au tableau de répartition fourni par la MRC de L'Érable;
- Que la municipalité de Saint-Ferdinand entend réaliser les travaux suivants :
  - rechargement d'une partie du rang 10 Sud
  - creusage des fossés d'une partie du rang 10 Sud
- Que la municipalité de Saint-Ferdinand s'engage à utiliser ces sommes conformément aux dispositions de l'article 78.1 de la Loi sur les compétences municipales, ainsi qu'à l'article 4 du règlement no 297 de la MRC soit pour :
  - la réfection ou l'entretien de toute ou partie de voies publiques par lesquelles transitent ou sont susceptibles de transiter des substances à l'égard desquelles un droit est payable;
  - des travaux visant à pallier les inconvénients liés au transport de ces substances.
- Que cette résolution soit transmise à la MRC de L'Érable. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT RELATIF À L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERDINAND**

Monsieur Bernard Barlow, conseiller, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un projet de règlement relatif à l'occupation du domaine public de la municipalité de Saint-Ferdinand.

2010-06-162

**Fêtes du Lac William**

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Clermont Tardif et résolu d'autoriser le maire et trois élus accompagnés à assister au 5 à 7 du Capitaine William organisé par les Fêtes du lac William qui aura lieu le 16 juillet 2010 et de défrayer le coût de 160 \$ pour une table. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2010-06-163

**Mandat à Fréchette LGL « eau Vianney »**

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Gérard Garneau et résolu d'accepter l'offre de services professionnels de la firme « Fréchette LGL » pour la mise à jour du concept de remplacement des conduites du système d'alimentation en eau potable du réseau Vianney pour un mandat à taux horaire ne dépassant par 3 110 \$ plus taxes. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2010-06-164

**Ajustement de salaire (D. Michaud)**

Considérant que les responsabilités de Daniel Michaud sont accrues en l'absence de Carl Pinette;

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'augmenter de 1 \$ le taux horaire de Daniel Michaud à compter du 1<sup>er</sup> mai 2010 et ce, jusqu'au retour au travail de Carl Pinette. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2010-06-165

**Engagement d'un journalier étudiant**

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand emploie annuellement des étudiants pour combler l'ouvrage à faire au courant de la période estivale;

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand veut encourager les jeunes de la région et de la municipalité à voir certains aspects et certains emplois dans leur milieu qui pourraient les intéresser ultérieurement et par le fait même à rester dans la région;

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand travaille présentement sur une politique interne de travail qui définira entre autre, le salaire d'un employé étudiant qui revient annuellement pour une période donnée;

Attendu qu'il est avantageux pour la municipalité que les mêmes personnes ayant complétées leurs mandats avec satisfaction reviennent;

Attendu qu'il manque actuellement du personnel permanent, les tâches de l'employé étudiant qui travaille pour nous depuis 4 ans ont augmentées;

En conséquence, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Clermont Tardif et résolu à l'unanimité d'engager Jean-Philippe Nolette au département de voirie et d'augmenter son salaire horaire de 1 \$ de plus que celui de l'année 2009 et ce, à partir du 10 mai 2010. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2010-06-166

**Journée de démonstration forestière de l'Érable**

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu de verser une aide financière de 100 \$ au CLD de l'Érable pour l'organisation de la Journée de démonstration forestière de l'Érable qui aura lieu le 25 septembre 2010 à St-Pierre-Baptiste. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2010-06-167**

**Registre sur les fausses alarmes**

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand accepte de tenir un registre sur les fausses alarmes et adhère aux nouvelles consignes afin de pouvoir faire la preuve lors d'un constat d'infraction émis conformément au règlement sur les fausses alarmes et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2010-06-168**

**Membre du comité consultatif d'urbanisme (ex-Bernierville)**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Bernard Barlow et résolu de nommer Roger Paquet membre du comité consultatif d'urbanisme de l'ex-Bernierville en remplacement de Daniel Binette, démissionnaire. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2010-06-169**

**Jeudis en chansons**

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu de payer à la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec 100 \$ pour la mise à la poste du dépliant promotionnel « Les Jeudis en chansons » dont un spectacle aura lieu à Saint-Ferdinand. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2010-06-170**

**États financiers de l'OMH de Saint-Ferdinand**

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Gérard Garneau et résolu d'approuver les états financiers au 31 décembre 2009 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Ferdinand. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2010-06-171**

**Contribution au déficit de l'OMH de Saint-Ferdinand**

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Gérard Garneau et résolu de verser la contribution au déficit de l'Office municipal d'habitation de Saint-Ferdinand pour l'année 2010 au montant de 4 817 \$ payable en quatre versements égaux de 1 204.25 \$ en juin, août, octobre et décembre 2010. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2010-06-172**

**Demande CPTAQ - Marc Simoneau**

Attendu que la demande d'autorisation, numéro de dossier 367295, soumise par Marc Simoneau relativement à l'exploitation d'une gravière doit être modifiée afin d'ajouter l'utilisation d'un chemin d'accès sur les parties des lots 662, 663, et 664, Canton de Halifax, propriété de Luc Lamontagne;

Attendu que le chemin déjà existant serait le chemin d'accès, ce qui n'ajoutera aucune autre entrée sur la route 165;

Attendu que l'avis de la municipalité par sa résolution numéro 2010-04-114 est favorable à la demande;

En conséquence, il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Bernard Barlow et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand appuie la modification qui doit être apportée à la demande initiale de Marc Simoneau afin d'ajouter l'utilisation d'un chemin d'accès existant sur les parties des lots 662, 663 et 664, Canton de Halifax, propriété de Luc Lamontagne. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2010-06-173

**Demande CPTAQ - Michel Mallet**

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand doit apporter ses recommandations aux demandes faites à la Commission de protection du territoire agricole du Québec;

Attendu que la demande faite auprès de la CPTAQ est l'utilisation à une fin autre que l'agriculture d'une partie des lots 556 et 557 du rang 7 canton Halifax pour une superficie de 4000 m<sup>2</sup>;

Attendu qu'après analyse de la demande, l'inspecteur en bâtiments et environnement confirme que cette demande est conforme à la réglementation municipale en vigueur présentement;

Attendu que l'emplacement choisi ferait partie d'un secteur à vocation autre que l'agriculture;

Attendu que les activités à d'autres fins que l'agriculture ne pourraient pas s'étendre puisque le secteur est situé entre deux cours d'eau;

Attendu qu'il n'y a pas de possibilités d'utilisation agricole et que les conséquences sur les activités agricoles existantes ou pour le développement desdites activités sont nulles;

En conséquence, il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Clermont Tardif et résolu que le conseil municipal de Saint-Ferdinand est favorable à la demande de Michel Mallet pour une utilisation à une fin autre que l'agriculture et pour un lotissement de 4000m<sup>2</sup> sur une partie des lots 556 et 557 du rang 7, canton de Halifax et elle appuie cette demande auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec. Adopté à la majorité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2010-06-174

**Demande CPTAQ - Denis Fortier et 9018-3625 Québec inc.**

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand doit apporter ses recommandations aux demandes faites à la Commission de protection du territoire agricole du Québec;

Attendu que la demande est faite pour obtenir l'autorisation de lotir et d'aliéner les lots visés dans le but de permettre aux deux propriétaires de sortir de l'indivision;

Attendu qu'après analyse de la demande, l'inspecteur en bâtiments et environnement confirme que cette demande est conforme à la réglementation municipale en vigueur présentement;

Attendu que les activités sont agricoles et qu'elles demeureront agricoles;

Attendu que l'acceptation de cette demande donnerait l'opportunité à chaque propriétaire de valoriser leur culture respective;

Attendu que l'autorisation n'affecte aucunement le potentiel agricole et n'apporterait aucune contrainte nouvelle pour les activités agricoles;

Attendu que l'autorisation recherchée n'aurait pas d'effet sur l'homogénéité de ce milieu ou la pratique d'activités agricoles puisque aucune modification d'usage n'est faite et qu'il n'y aurait aucun effet pour l'application des lois et règlements;

En conséquence, il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand est favorable à la demande de Denis Fortier et la compagnie 9018-3625 Québec inc. et appuie la demande pour le lotissement et l'aliénation des lots 313-P et 314-P, 315-P et 316 du rang 6 canton Halifax auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2010-06-175      Engagement des responsables de la marina**

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'engager Judith Houde et Jessica Martineau comme préposées de la marina au taux horaire de 9.50 \$ pour environ 15 semaines selon un horaire variant de 0 à 40 heures par semaine à compter du 30 mai 2010 jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2010. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2010-06-176      Avance de fonds pour la patrouille nautique**

Attendu que l'Association des Riverains du Lac William a présenté une demande de subvention dans le cadre du programme Placement Carrière Été 2010;

Attendu que cette demande a été acceptée par le gouvernement fédéral pour l'embauche de deux patrouilleurs nautiques;

Attendu que la subvention ne leur sera versée qu'à la fin du projet;

En conséquence, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Clermont Tardif et résolu de faire une avance de fonds à l'Association des Riverains du Lac William pour le projet de la patrouille nautique de 6 500 \$ et que l'Association des Riverains du Lac William rembourse à la municipalité tous les montants versés des subventions reçues autant du fédéral que du provincial pour ce projet; cependant s'il y a un excédent entre l'avance versée par la municipalité et le coût réel du projet, l'Association des Riverains du Lac William remboursera cet excédent. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2010-06-177      Patrouille nautique**

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand en collaboration avec l'Association des riverains du lac William désire une patrouille nautique sur le lac William;

Attendu que le territoire à desservir est le lac William faisant entièrement partie de la municipalité de Saint-Ferdinand;

Attendu que le but est exclusivement dans l'intérêt public et dans le cadre des attributions qui lui sont confiées sur le territoire de la municipalité de Saint-Ferdinand, maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique, prévenir le crime ainsi que les infractions aux lois du Québec;

Attendu que pour ce faire, le patrouilleur assure, notamment, l'application du Règlement sur les restrictions à la conduite des bateaux, le Règlement sur les petits bâtiments et le Règlement sur la compétence des conducteurs d'embarcation de plaisance; toutefois, il lui est interdit de porter et d'utiliser toute arme prohibée dont notamment une arme à feu et l'Oleoresine Capsicum (poivre de cayenne);

Attendu que dans l'application des règlements mentionnés au paragraphe précédent, les personnes engagées comme inspecteurs municipaux (patrouille nautique) n'auront pas à utiliser un équipement spécialisé, tels les appareils d'alcootest, le cinémomètre, etc.;

Attendu que les tâches reliées à cet emploi sont principalement de faire de la sensibilisation auprès des utilisateurs du lac William, de vérifier l'équipement de sécurité nécessaire à bord de l'embarcation selon le Règlement sur les petits bâtiments, de faire respecter et d'informer les utilisateurs du règlement en vigueur sur le lac William, soit une vitesse de « 10 km/h sur une bande de 100 mètres de large à partir du bord du lac » ainsi que la compétence des conducteurs d'embarcation de plaisance;

Attendu que les personnes engagées comme inspecteurs municipaux seront en fonction à partir du 17 juin 2010 et ce, jusqu'au 2 septembre 2010 et que les personnes nommées pour faire appliquer la Loi sur la marine marchande du Canada et les règlements tel que ci haut mentionnés sont :

|  |  |
|--|--|
| Stéphanie-Frédérique Bélanger<br>720 rue Roy<br>Laurierville (Québec)<br>G0S 1P0 | Michaël Blier Langlois<br>200 Des Prés Fleuris<br>St-Ferdinand (Québec)<br>G0N 1N0 |
|--|--|

En conséquence, il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Bernard Barlow et résolu que, par la présente résolution, la municipalité de Saint-Ferdinand nomme les personnes ci-haut mentionnées comme inspecteurs municipaux (patrouille nautique) pour appliquer la Loi sur la marine marchande du Canada et tout autre règlement tel que mentionné dans les attendus ci-haut. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2010-06-178      Remplacement du réservoir de mazout (centre municipal)**

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'autoriser le remplacement du réservoir de mazout au centre municipal de Vianney et d'accepter la cotation de Chauffage P Gosselin inc. au montant de 2 442 \$ (taxes en sus). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2010-06-179      Nettoyage et inspection de la conduite d'égout**

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Gérard Garneau et résolu d'accepter l'offre de Veolia Services à l'environnement pour le nettoyage et l'inspection de la conduite d'égout entre la Côte de l'Église et la 1<sup>re</sup> Avenue au montant de 6 450 \$ selon leur lettre du 3 juin 2010. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2010-06-180      Demande des Loisirs de Vianney**

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand tolère la circulation des véhicules VTT dans les routes de l'ex-municipalité de Vianney le 24 juillet 2010 pour le rallye du Festival du Montagnard en autant que le Comité du Festival obtienne l'autorisation de la Sûreté du Québec pour cette activité et qu'un responsable de la sécurité soit désigné par les Loisirs de Vianney pour cette activité. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2010-06-181      Rapport du contremaître des travaux publics**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'accepter le rapport de voirie de mai



2010 tel que présenté par Mike Gagnon, contremaître des travaux publics. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2010-06-182      Rapport de l'inspecteur en environnement et permis**

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Gérard Garneau et résolu d'accepter le rapport d'environnement de mai 2010 tel que présenté par Sylvie Tardif en l'absence de l'inspecteur en environnement et permis. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 4 personnes présentes à la 2<sup>e</sup> période de questions.

**2010-06-183      Présentation des comptes**

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'approuver et de payer les comptes du mois de mai 2010 tels que présentés pour un montant de 482 876.18 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2010-06-184      Clôture de la séance**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Renée Vigneault et résolu que la présente séance soit levée à 21h25. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

---

Maire

---

Secrétaire-trésorière